

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-enseignante-condamnee-pour-injur...>

 De

 2 min read

# Une enseignante condamnée pour injures et diffamation dans la polémique de l'IEP de Grenoble

Un mois et demi après sa comparution devant le tribunal correctionnel de Grenoble, une professeure d'histoire-géographie dans un lycée de Rouen a été **condamnée pour "injures publiques" et "diffamation"**. Claire Guéville est reconnue coupable dans une affaire qui remonte à mars 2021.



À l'époque, les noms de deux professeurs de l'IEP de Grenoble sont affichés sur les murs de l'établissement les accusant d'islamophobie. En réaction à un article sur le sujet, Claire Guéville qualifie, sur son compte Twitter, **les deux enseignants de "racistes" et de "négationnistes"**. L'un d'eux, Vincent Tournier, décide alors de porter plainte.

## Une amende et des dommages et intérêts

La professeure, également secrétaire nationale du syndicat SNES-FSU en charge des lycées, a été condamnée ce mercredi 11 janvier à une **amende de 5 000 euros dont 4 000 euros avec sursis**. Elle doit également verser 2 500 euros à la victime à titre de dommages et intérêts. Claire Guéville s'est dite "surprise" par ce jugement et a fait savoir qu'elle comptait **faire appel**. Elle a toujours affirmé ne pas être à l'origine de ces tweets et a invoqué, à la barre, un complot "politique" au vue de ses fonctions syndicales.

De son côté, Maître Valentin, l'une des deux avocates de Vincent Tournier, s'est réjouie de ce jugement. Lors de l'audience en novembre dernier, le parquet s'en était remis au tribunal et n'avait pas requis de peine.

Generated with Reader Mode